



## LEXIQUE 5EME

### CHAPITRE 6 : LA PARENTE ENTRE LES ETRES VIVANTS

#### A

**ADN** : acide désoxyribonucléique - molécule contenue dans le noyau des cellules.

#### C

**Caractère (un)** : un attribut observable à plusieurs échelles (organisme, organe, cellulaire). Les caractères permettent de classer les êtres vivants.

**Caractère héréditaire (un)** : caractère qui se transmet de génération en génération.

**Caractère spécifique (un)** : caractère propre à l'espèce.

**Caractère individuel (un)** : caractère propre à l'individu.

**Caractère commun (un)** : caractère partagé par plusieurs espèces. Un caractère commun est un caractère qui a été transmis par un ancêtre commun au cours de l'évolution.

**Caryotype (un)** : ensemble des chromosomes d'une cellule classés par ordre de taille décroissant.

**Chromosome (un)** : brin d'AND compacté formant un bâtonnet.

**Classification** : représentation des liens de parenté peuvent être représentés sous forme de groupes emboîtés ou d'arbre de parenté.

#### L

**Lien de parenté** : relation établie entre des espèces grâce au partage de caractères communs.

#### N

**Noyau (un)** : compartiment cellulaire contenant de l'ADN

#### P

**Phénotype (un)** : L'ensemble des caractères d'un individu.